



## Non paiement de salaire

Par **Jerome**, le **22/10/2008** à **10:57**

Je réside en France et travaille au Grand Duché de Luxembourg. Depuis plus de 6 mois, mon entreprise fait l'objet d'une enquête pour détournements de fonds. Ses comptes ont été bloqués, et je ne suis plus payé depuis. De ce fait, je me retrouve endetté.

Je ne peux quitter l'entreprise de moi même, au risque de perdre tous mes droits. Je suis obligé de continuer à aller travailler pour ne pas me mettre dans mon tort.

Aujourd'hui, un huissier a été désigné pour le recouvrement de mes dettes. On menace de vendre mes biens.

De quels recours juridiques dispose-je pour obliger l'entreprise à me payer les salaires qu'elle me doit ou pour obliger mes créanciers à patienter jusqu'à ce que je sois payé ?